

## **Un regard divers<sup>1</sup> l'information et les archives au Québec**

### **Nota do entrevistador**

A entrevista que se segue foi realizada como parte das atividades do nosso pós-doutorado feito na Universidade de Montreal entre agosto de 1997 e fevereiro de 1998. Carol Couture, além professor titular da mesma universidade, é bastante conhecido no mundo francofônico e anglofônico, como um dos mais importantes teóricos e formadores no campo da arquivística. Esta é uma área de pesquisa relativamente nova e ainda pouco contemplada pelos estudos de pós-graduação no mundo latino-americano. O entrevistado é um dos principais responsáveis por uma corrente de pensamento – a arquivística integrada – que modificou a letargia da arquivística tradicional europeia, auto-intitulada como uma disciplina auxiliar da história.

Apesar de estarmos muito preocupados com a era dos computadores, não podemos esquecer que um dos aspectos materiais desta época é o da potencialização do problema da compreensão e do tratamento dos estoques informacionais registrados, multiplicados de modo geométrico pelo uso das máquinas.

Inúmeros autores, especialmente de origem francesa, indicam, cada vez mais, que os fenômenos comunicacionais são imbricados aos informacionais, quando não, acabam sendo duas faces da mesma moeda. Daí, a expressão ciências da informação e da comunicação – usada para indicar a complexidade dos estudos que envolvem os mais variados aspectos do ato de comunicar, de criar, gerir, registrar, estocar etc. informações das mais diversas naturezas e funções, inclusive as de atribuição arquivística.

A leitura desta entrevista pode, talvez, auxiliar aos leitores da Ciberlegenda a compreender melhor alguns aspectos do fenômeno dos arquivos e dos arquivistas. Acredita-se que se possa ver neles o que se relaciona com os demais fenômenos comunicacionais e informacionais, os quais temos explorado e debatido em nosso Mestrado em Comunicação, Imagem e Informação.

Luís Carlos Lopes<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Entrevue avec monsieur Carol Couture, à son bureau de l'Université de Montréal.

---

Données techniques:

Durée: 45 minutes - Transcription: Luís Carlos Lopes - Révision: Jocelyne Martineau

---

**CC** - Carol Couture

**LL** - Luis C. Lopes

---

**LL** - Cher monsieur, pouvez-vous nous parler un peu de votre vie, de vos origines et de votre formation?

**CC** - Oui. Alors, je suis né en 1945, ça vous donne une idée de mon âge. Ce qui est intéressant, probablement, pour une entrevue comme celle-ci, c'est que j'ai poursuivi des études de premier cycle à l'Université Laval et, dans le cadre de ces études de premier cycle en histoire, on m'offrait la possibilité de compléter, de suivre des études en archivistique. On appelait ça, à l'époque, un certificat d'études supérieures en archivistique. Donc, c'était l'équivalent d'une année d'étude, qui se rajoutait à ce que l'on appelait la licence en histoire. Alors, c'est le premier diplôme que j'ai obtenu en archivistique, c'est celui-là, à l'Université Laval. Et l'on est rendu en 1970. Dès que j'ai terminé mes études à l'Université Laval, j'ai obtenu, tout de suite, un poste aux Archives Nationales du Canada, à Ottawa. J'y ai travaillé pendant deux ans et demi.

**LL** - Quand?

**CC** - De juin 1970 à septembre 1972. Donc, j'ai occupé un poste d'archiviste et j'ai travaillé dans la section qu'on appelait la "post-confederation", c'est-à-dire, tous les documents qui sont postérieurs à la confédération canadienne, donc, postérieurs à 1867.

---

<sup>2</sup> Luís Carlos Lopes é doutor em história social pela USP (1992), com pós-doutorado em ciências da informação (arquivística) pela Universidade de Montreal (1998), professor adjunto III, do Departamento de Documentação da Universidade Federal Fluminense, do curso de especialização lato sensu em planejamento, organização e direção intitulado a gestão da informação nos arquivos correntes e intermediários (coordenador) e do Mestrado em comunicação, imagem e informação (vice-coordenador).

J'étais dans la division qu'on appelait, aussi à l'époque, des manuscrits, c'est-à-dire, les archives privées, les fonds d'archives privées. J'ai travaillé sur la période de Sir Wilfrid Laurier. C'était véritablement, à ce moment-là, un travail qui portait uniquement sur les archives définitives. Donc, j'ai travaillé jusqu'à septembre 1972 à ce service. J'ai travaillé aussi, dans ce cadre-là, à la mise à jour du catalogue collectif des manuscrits, pour tous les manuscrits et pour toutes les archives de tous les fonds privés d'archives qui existent au Canada. Moi, je m'occupais de faire la recension des informations pour la province de Québec. Alors, c'est un projet sur lequel j'ai travaillé assez longtemps aux Archives Nationales du Canada et ça m'a permis de faire le tour de presque tous les services d'archives du Québec. Donc, ça m'avais mis sur la piste d'un certain nombre de postes qui pouvaient être intéressants, mon objectif étant de revenir au Québec, le plus tôt possible, finalement. Mais j'ai beaucoup aimé travailler aux Archives Nationales du Canada. J'ai pris beaucoup d'expérience parce que, à l'époque, c'était là qu'on allait chercher la meilleure expérience. Donc, après avoir fait ce travail-là, j'ai obtenu un poste à l'Université de Montréal, en 1972, comme adjoint à l'archiviste. Et là, j'étais responsable de toute la partie "records management", l'organisation des documents, l'organisation et traitement des archives à des fins administratives. Ça, quand on se rapporte à 1972, c'était assez innovateur parce qu'il y avait peu de choses qui se faisait, normalement, dans les services d'archives, autre que l'organisation des archives définitives. Et moi, c'est ce qui m'intéressait dans ce poste. Comme j'avais travaillé sur les archives définitives à Ottawa, je voulais remonter en amont pour voir d'où venaient ces archives définitives. Et l'expérience qu'on m'offrait de poursuivre à l'Université me permettait d'arriver à ça. Donc, à compter de 1972, on va commencer à mettre en place, au sein de l'Université, les systèmes qui permettaient de traiter les archives courantes et les archives intermédiaires. J'ai été adjoint au directeur, de 1972 à 1976, et à compter de 1976, je suis devenu directeur du service d'archives de l'Université. Et à compter de cette date-là, j'ai commencé à donner des cours, ici, à l'École de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information. Donc, c'est à peu près en même temps que je suis devenu directeur et que j'ai commencé à enseigner à l'École, ici. A l'époque, c'était un cours qui était offert. L'objectif n'était pas de former des archivistes, c'était de sensibiliser des bibliothécaires à ce qu'était l'archivistique. C'est à partir de ce cours-là que, tranquillement, on a installé les programmes de formation en archivistique qui existent maintenant à l'École. A l'origine, c'était un cours qui se donnait et on a pris de plus en plus de place pour bâtir des programmes, c'est-à-dire un programme de certificat au

premier cycle, un programme de spécialisation au deuxième cycle et pour avoir une place aussi au programme de doctorat. Je suis devenu professeur à plein temps, à l'École, à compter de 1988. Donc, de 1976 à 1988, j'étais à l'École comme chargé de cours, uniquement. Je n'avais pas de poste comme tel. C'est, à compter de 1988, que j'ai pu choisir entre rester directeur du service d'archives ou devenir professeur à l'École comme tel. Et j'ai choisi de venir à l'École. En gros, ça résume l'histoire de ma carrière.

**LL** - Vous pouvez nous parler aussi un peu de la genèse, de l'histoire de la conception de l'archivistique intégrée?

**CC** - Oui. En fait, j'ai commencé un petit peu dans ce que je viens de vous dire. Mon intérêt par rapport à l'archivistique intégrée vient du fait que j'ai travaillé, dans un premier temps, aux Archives Nationales du Canada sur les archives définitives. Et, pendant tout le temps que j'ai travaillé là-bas, la question que je me posais toujours, c'était: d'où viennent ces archives? Nous, on traitait les fonds qui étaient déjà constitués, on recevait des fonds d'archives, on devait les organiser. Mais, ce qui m'intéressait, ce que j'aurais aimé savoir mais qu'on ne savait pas toujours, parce que l'intérêt n'était pas toujours de ce côté-là, c'était de voir d'où venaient ces archives-là, comment elles avaient été constituées, pourquoi elles avaient été constituées, etc. ? Donc, je voulais remonter un peu dans le temps pour essayer de mieux comprendre les fonds d'archives qu'on avait à traiter. Et je me disais, si on comprenait et si on connaissait, par exemple, mieux la personne physique, la personne morale qui a constitué ces archives-là, ça nous aiderait sûrement à mieux les organiser. Donc, dans un premier temps, mon objectif n'était pas tellement d'intervenir en amont pour des fins administratives, mais c'était d'intervenir en amont pour mieux connaître les fonds d'archives qui nous arrivaient. Quand je suis arrivé à l'Université de Montréal, comme je vous l'ai mentionné tout à l'heure, il y avait une possibilité d'aller voir dans les archives au moment où elles ont une valeur primaire, de voir comment ça fonctionne. Et là, ça a été une découverte pour moi parce que, non seulement, c'était intéressant pour me permettre de mieux gérer, de mieux organiser les fonds d'archives définitives, mais aussi je me suis pris presque d'amour pour le travail et pour les implications qu'il y avait dans la gestion des archives à des fins administratives. Donc, je me souviens quand je suis arrivé à l'Université, le premier cas qu'on a traité, ça a été les archives de la Direction des finances. Il y avait un problème très important au niveau de l'espace et, comme on n'avait pas d'expertise, on

est allé voir chez eux comment on pourrait les aider. Et on ne s'attendait pas, du côté de la Direction des finances qu'un archiviste intervienne pour régler un problème d'espace. Alors, on a travaillé avec eux et on a commencé, de cette façon-là, à intervenir sur les archives intermédiaires pour monter un centre d'archives, etc. Vous voyez, un petit peu, que les deux premières expériences de travail que j'ai eues m'ont aidé à me forger une idée sur ce qu'on n'appelait pas à l'époque une archivistique intégrée mais, du moins, m'ont aidé à voir, à essayer de voir l'ensemble du cycle de vie des archives. Et ça, c'est dans le début des années 1970 et ce qui a été intéressant, c'est qu'en même temps j'étais très impliqué dans l'Association des archivistes du Québec au niveau des réflexions et des discussions qui se donnaient dans le cadre de cette association. Et à cette époque, dès l'année 1974, il y a eu un premier texte qui était très porteur au niveau des idées qui étaient lancées dans ce texte-là. C'était le texte de Bissonette, Frenière et Murielle Doyle<sup>3</sup> où on proposait une nouvelle conception de l'archivistique. Et c'est à ce moment-là que les premières articulations de l'archivistique intégrée ont pu être mises en place et, par la suite, ça a continué dans ce sens-là. Donc, les origines, ça vient vraiment de là. C'est ce questionnement qui se passait, que moi je vivais au plan professionnel, après les expériences dans deux entités, deux services d'archives différents. Et aussi, le questionnement qu'on vivait au niveau de l'Association des archivistes du Québec. Et pour résumer, c'est qu'en fin de compte, on regardait, par les lectures qu'on faisait, ce qui se passait en Europe, en particulier en France. On se souvient qu'en 1970, ç'avait été la publication du Manuel de l'Archivistique Française. Donc, à ce moment-là, pour nous, c'était extrêmement intéressant, c'était les premiers écrits, le premier manuel qui existait. On regardait ce qui se passait en Europe et on voyait l'expertise qui se développait au niveau des archives définitives. Par contre, on avait un accès privilégié à la littérature américaine, qui, elle aussi, travaillait par la **SAA**, la **Society of American Archivists**, et par la revue **American Archivists**, beaucoup du côté des archives définitives. Mais aussi, de façon importante, du côté de l'organisation des archives courantes et des archives intermédiaires par l'**ARMA**, l'**American Records Management Association**, et par sa revue le **Records Management Quarterly**, où on avait plein de textes et plein d'activités, de congrès, de colloques sur la gestion des documents administratifs. Mais, ce qu'on retenait, c'est qu'aux États-Unis, ces deux éléments-là, ces deux intérêts-là, sont très séparés. Il y a

---

<sup>3</sup> BISSONNETTE, Andre, DOYLE-FRENIERE, Murielle, FRENIERE, Andre. Vers une nouvelle conception de l'archivistique. **In: Archives**, v.6, n. 1, juin 1974. p. 15-19.

deux associations professionnelles, l'ARMA et la SAA et il y avait deux disciplines, finalement deux professions. Une qu'on appelait "records manager", l'autre qu'on appelait "archivist". Donc, vous voyez qu'en Europe, on avait archives définitives et qu'aux États-Unis, on avait archives définitives et "records management". Et nous, on voulait essayer de tout mettre ça ensemble. De mettre ensemble, de lier la valeur primaire et la valeur secondaire des documents. Et c'est vraiment ça qui est à l'origine de l'approche qu'on a développée. On n'a rien inventé, c'était des choses qui existaient ailleurs. Le seul mérite qu'on a, c'est d'avoir essayé de mettre tout ça ensemble, de faire la synthèse finalement entre plusieurs expertises, une européenne, des expertises américaines, des expertises aussi du côté du Canada anglais qui basait beaucoup ses activités sur ce qui se passait aux États-Unis. Alors nous, au Québec, on a essayé de tout mettre ça ensemble. C'est de là que vraiment part cette idée de l'archivistique intégrée, de l'archivistique globale comme telle. Toujours avec l'idée d'élargir au maximum le terrain d'intervention de l'archiviste, qu'il ne soit pas confiné aux archives définitives ou qu'il ne soit pas confiné uniquement aux archives courantes ou intermédiaires. Mais, qu'il puisse intervenir sur tout le cycle de vie d'archives.

**LL** - Comment interprétez-vous aujourd'hui les raisons principales de la création de cette approche intégrée et de la motivation des gens qui ont participé à l'élaboration théorique? Aujourd'hui, la production du concept de l'archivistique intégrée date déjà de quel temps. Comment interprétez-vous tout ça?

**CC** - C'est une question intéressante. J'aimerais essayer de verbaliser ça. Mais je serais tenté de dire que l'interprétation, les raisons pour lesquelles cette approche-là a été mise en place, dans un premier temps, ça a été des raisons de gestion, d'organisation; ça a été des raisons d'essayer de faciliter la vie quotidienne de l'archiviste. Et, encore une fois, comme je vous le disais tout à l'heure, d'élargir au maximum son terrain d'intervention et de mieux répondre aux besoins de ses employeurs. Je prends un exemple très précis; à l'Université de Montréal, notre objectif au départ n'était pas de mettre en place une approche théorique qui ferait école. C'était, uniquement, d'améliorer les services qu'un service d'archives pouvait rendre à l'administration de l'Université. Et le premier exemple que je vous donnais, l'intervention à la Direction des finances; quand on est allé intervenir là, pour les aider à l'organisation de leurs archives intermédiaires, ce n'était pas pour créer une théorie de l'organisation des archives intermédiaires, c'était

pour répondre à ce besoin-là. Et, tranquillement, pas vite, ça nous a amené à réfléchir sur cette façon de faire qu'on était en train de vivre, présentement. Et, c'était intéressant parce qu'on ne réfléchissait pas seul, on travaillait avec des collègues, dans l'Association des archivistes du Québec qui vivaient les mêmes expériences. Et là-dessus, il y a eu une dynamique intéressante qui s'est installée dans les services d'archives des universités. Et ça, je pense que c'était un noyau important, à l'Université Laval à Québec, à l'Université de Montréal et à l'Université du Québec à Montréal. Ces trois universités. L'Université McGill, aussi. Ces universités, par les services d'archives qu'elles avaient, ont créé une dynamique de discussion et de comparaison d'expériences. Constamment, on se rencontrait pour comparer nos expériences et pour essayer de cheminer plus rapidement. Donc, comme vous voyez, dans un premier temps, c'était vraiment des raisons administratives, des raisons de gestion, pour améliorer le fonctionnement des institutions, en mettant en place des systèmes intégrés d'archives. Avec le temps, on a changé un petit peu nos intérêts et, comme on était aussi des archivistes d'universités, on baignait dans un milieu où la recherche est très valorisée. Même si on n'était pas du côté de l'enseignement et de la recherche, on baignait dans un milieu de recherche, de questionnement. C'est ce qui nous a amené, pour plusieurs d'entre nous, à prendre des distances par rapport à notre travail quotidien et à essayer de théoriser, essayer de bâtir des principes et, toujours à partir de l'archivistique intégrée. Vous voyez un petit peu le fait que ça a été dans les universités, ça a participé pour beaucoup à prendre, à avoir une deuxième période, si vous voulez, qui était beaucoup plus, à ce moment-là, une période de réflexion et de théorisation. Je me souviens, personnellement, avec des collègues du service des archives d'ici, avec Jean-Yves Rousseau, avec Jacques Ducharme, très souvent, on avait des réunions qui ne concernaient pas uniquement la gestion du service des archives de l'Université mais qui concernaient beaucoup plus la théorie archivistique. Et on a fait un grand bout de chemin, ensemble, là-dessus, on a écrit des textes et on s'est extrait de notre milieu. Notre objectif dans les textes, ce n'était pas d'expliquer ce qui se passait à l'université, mais c'était d'expliquer, comment nous, à partir de cette expérience-là, on voyait se développer l'archivistique au Québec. Donc, vous voyez un petit peu qu'il y a eu deux grandes raisons. Une première raison très pragmatique, tout à fait pratique, c'était de mieux servir, de mieux desservir l'institution où on travaillait. C'était vrai pour nous à l'Université de Montréal et pour d'autres services. Et, avec le temps, on est passé sur un autre terrain, un terrain des principes et des méthodes de travail, pour essayer de

réfléchir à ces méthodes-là. C'est ce qui nous a amené, à un moment donné, à se pencher sur la possibilité d'écrire un livre, qu'on a fait, qui s'est appelé "Les Archives au XXe siècle". C'était, véritablement, de mettre en page les expériences qu'on avait vécues, mais, en faisant attention pour ne pas rendre ces expériences-là uniquement institutionnelles. On voulait essayer un peu de bâtir une théorie, de mettre en place une approche archivistique à partir des expériences. C'est un peu l'origine de tout ça. Je ne sais pas si ça répond à votre question?

**LL** - Je pense que c'est une très bonne explication, c'est très intéressant. Mais quels sont les liens entre la proposition de l'archivistique intégrée et les autres disciplines des connaissances humaines. Aviez-vous conscience de ces liens avec les autres disciplines au moment de la création de l'approche intégrée?

**CC** - Qu'est-ce que vous entendez par discipline, par exemple, avec l'histoire, avec les sciences de l'information, avec les sciences de l'administration?

**LL** - Parfait, parfait!

**CC** - A l'époque, on n'en avait pas tellement conscience. Quand on a commencé à travailler là-dessus, parce que, traditionnellement, on appliquait ici le modèle qui était appliqué partout. C'était le modèle, le lien qu'on avait, qui était le plus facile pour nous, c'était avec un département d'histoire. Donc, c'était un peu ce qui se passait partout. Avec le temps, on a développé des liens avec d'autres disciplines. Et moi, je me souviens, quand j'ai commencé à enseigner, j'avais un de mes collègues au service des archives, qui était Jacques Ducharme, qui, lui, enseignait au département d'histoire, un cours d'archivistique. Et moi, j'enseignais un cours d'archivistique à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information. Et, à un moment donné, de temps à autre, on discutait de nos enseignements et on sait bien aperçu que nos objectifs étaient relativement différents. Dans le sens que Jacques allait travailler avec les historiens pour les sensibiliser à l'organisation des archives non pas pour les amener à organiser des archives, mais pour leur faciliter l'utilisation qu'ils faisaient des archives. Alors que, moi à l'EBSI, déjà à l'époque, même si mon objectif n'était pas de former des archivistes, je ne formais pas des utilisateurs d'archives mais je formais des professionnels qui, dans leurs bibliothèques, souvent avaient à organiser des fonds d'archives. Alors vous voyez que c'était des intérêts, des objectifs relativement différents. D'un côté, on voulait



former des utilisateurs - du côté des historiens - de l'autre côté, on voulait former des gens à organiser des archives. Donc, ça a été les premiers liens qu'on a eus avec d'autres disciplines. C'est ce qui nous a amené, dans le cas ici à l'université, à faire notre niche à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information. Alors, que dans d'autres universités, c'est dans les départements d'histoire. En même temps, à l'époque aussi, on a commencé à regarder ce qui se passait dans d'autres disciplines, par exemple, tout le côté gestion, côté "management". Ici, à l'université, il y a l'École des hautes études commerciales; on a essayé aussi d'aller voir sur ce terrain-là, pour la partie "records management" si ces gens-là ne seraient pas intéressés à travailler sur ces aspects-là. Je me souviens, qu'à l'époque, ça n'avait pas l'air tellement à les intéresser. Alors que, là où ça a mordu, c'est, de façon plus particulière, à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information. Et, c'est avec le temps qu'on n'a pas découvert, mais qu'on s'est rendu compte, finalement, que dans une école des sciences de l'information, ce qui nous rapprochait entre les bibliothécaires et les archivistes, c'est l'objet de notre intervention, c'est-à-dire l'information. Alors, on travaille tous sur le même objet, de l'information, mais des types d'information différents. Je pense que ça peut permettre des interventions intéressantes, en tout cas, une dynamique différente de ceux qui travaillent dans un département d'histoire. Et encore une fois, ce n'est pas pour dire qu'il y a une bonne méthode et une moins bonne méthode; il y a des méthodes différentes, des approches différentes. Je pense qu'il y a de la place pour toutes ces approches-là en archivistique. Ça permet de créer des dynamiques qui sont très enrichissantes; on peut échanger d'un secteur à l'autre.

**LL** - J'ai trouvé trois conceptions différentes au Québec - la gestion des documents, la vision historique (l'archivistique traditionnelle) et l'archivistique intégrée. Ce sont les mêmes partout dans le monde, je pense. Même en Amérique latine, il y a ces trois conceptions; la pratique est plus faible en Amérique latine. Que pensez-vous de cette situation et quelles sont les possibilités d'avancement de l'archivistique intégrée, à votre avis?

**CC** - Par rapport au Québec, par rapport à quoi?

**LL** - Sur le plan mondial, au Québec et à l'extérieur du Québec aussi.

CC - En fait, pour le Québec, à date, l'archivistique intégrée, comme vous le constaterez quand vous ferez votre recherche, n'est pas nécessairement installée dans tous les services d'archives. Sauf qu'elle a été mise en pratique dans plusieurs services d'archives et qu'elle est opérationnelle dans plusieurs services d'archives. En particulier, par exemple, dans le cas des archives des universités, où on a été là dès les premiers moments. C'est là qu'on a commencé par aller avec cette approche-là. Donc, il y a des services d'archives où l'approche intégrée existe et est partagée par tout le monde et elle est opérationnelle, c'est-à-dire qu'elle fonctionne dans son ensemble. Ce qui a aidé beaucoup, et ce qui continue à aider à diffuser l'approche intégrée de l'archivistique au Québec, c'est la législation archivistique. Ça, c'est un élément moteur pour ce qui est de la diffusion et de la mise en place de l'approche intégrée de l'archivistique. C'est qu'on a réussi, au moment où on a proposé la loi sur les archives, à faire en sorte que la loi sur les archives privilégie, par la définition qu'elle donne aux archives et par tout le processus qu'elle propose, privilégie, donc, l'approche intégrée des archives comme tel. Alors, tous les organismes publics qui ont à gérer leurs archives, en fonction de la loi sur les archives, qui est administrée par les Archives nationales du Québec, doivent presque s'appuyer sur cette approche intégrée. Le meilleur conseil que, moi, je peux donner à des pays qui veulent mettre en place, ou qui veulent adopter l'approche intégrée, c'est de faire en sorte qu'elle soit imprimée dans la législation comme tel, parce que la législation, c'est la locomotive qui entraîne tout le train archivistique comme tel. Donc, au Québec, ça a été un élément extrêmement important. Et, ce qui était important aussi de retenir, c'est que la loi sur les archives a été adoptée en 1983 au Québec. Et en même temps, quelques mois avant l'adoption de la loi sur les archives, il y a eu la loi sur l'accès aux documents des organismes publics. Comme on donnait accès aux documents des organismes publics, il fallait organiser ces documents-là et la loi sur les archives est venue très bien compléter la loi sur l'accès à l'information. Ça a été un tandem législatif qui a permis de mettre en place et donner un fondement juridique à une approche archivistique. Aujourd'hui, quand on regarde la loi sur les archives au Québec, ça semble aller de soi. Il faut bien se rappeler qu'à l'époque, ce n'était pas le cas. Quand les premiers projets de cette loi sur les archives ont été divulgués, ont été lancés dans la communauté archivistique, ce n'était pas l'approche intégrée qui était dans ces premiers projets. C'était un loi un peu traditionnelle qui, comme partout ailleurs dans le monde, ne concernait que les archives définitives. Et c'est pas la force de l'intervention de l'Association des archivistes du Québec et de tous les professionnels du domaine qu'on a

amené les décideurs politiques à modifier le projet de loi proposée et à faire en sorte que cette loi-là soit une loi qui applique l'intervention de l'archiviste sur l'ensemble du cycle de vie des archives. Ça aussi, ça a été une période enrichissante, une période importante pour la mise en place de l'approche intégrée, parce que, sans cette loi-là, l'approche intégrée n'aurait pas de base juridique et serait beaucoup moins forte qu'elle ne l'est présentement. Le fait qu'on ait réussi à la faire entrer dans la législation, ça a changé de beaucoup la vitesse de croisière de son implantation. On a réussi; aussi ça nous a donné de l'assurance parce qu'on avait réussi à convaincre les politiciens de l'importance d'organiser les archives de cette façon-là, ce qui n'était pas évident au départ.

**LL** - Connaissez-vous des cas, à l'extérieur du Québec, où l'archivistique intégrée soit acceptée? Existe-t-il, aux États-Unis, en Europe ou ailleurs dans le monde, des cas où ses principes soient appliqués?

**CC** - Au niveau des applications, je pourrais difficilement vous dire quels sont les cas où l'approche intégrée est appliquée intégralement par des services d'archives. Ce que je comprends, par exemple, c'est quand on regarde la littérature archivistique, on se rend bien compte que l'approche intégrée a été suivie de près pas plusieurs pays comme tel. Je vous donne un exemple: je rencontrais, au printemps, dans le cadre de la 5e Conférence européenne sur les archives, les collègues de la Suisse qui me disaient que, pour eux, ils sont en train d'examiner de très près toute cette approche intégrée pour voir comment ils pourraient la mettre en place dans leur pays comme tel. Je regarde, par exemple, du côté de l'Espagne. Je suis allé à plusieurs reprises en Espagne pour animer des sessions de formation où on explique l'approche intégrée de l'archivistique. Donc, j'ai rencontré des gens de l'Association des archivistes de Castilla et Léon, de l'Association des archivistes de Catalogne pour travailler avec eux. Ils veulent se familiariser avec cette approche-là. Quand je retourne par la suite, pour d'autres occasions, je rencontre des collègues qui m'amènent dans leurs services pour me montrer qu'ils sont en train de mettre en place cette approche intégrée de l'archivistique. Je n'ai pas de statistiques qui pourraient dire, par exemple, scientifiquement, que l'approche intégrée est appliquée dans tel ou tel pays, dans tel ou tel service. On se rend compte qu'elle est suivie, avec attention, par un certain nombre de lecteurs dans d'autres pays et que ça commence à faire boule de neige, à s'implanter. Ça tente beaucoup d'archivistes de mettre en place cette approche-là.

**LL** - Vous parliez de l'acceptation en Espagne et en Suisse de l'approche intégrée...

**CC** - Oui, c'est ça. Alors, comme je vous le dis, c'est présentement ce qu'on sent; c'est par la littérature archivistique québécoise, qui est assez présente, qui fait son chemin et qu'on sent qu'il y a un examen de la possibilité de travailler avec l'approche intégrée par d'autres pays. Mais, il n'y a pas d'étude scientifique. Dans ce cadre-là, on commence à voir comment ça pourrait être exporté ailleurs. Ici, à l'École, il y a un étudiant, présentement, qui entreprend une étude à ce niveau-là, pour voir comment l'approche intégrée, quelles sont les adaptations qu'on devrait faire à l'approche intégrée pour pouvoir la mettre en place, par exemple, dans des pays d'Afrique du Nord, dans le cas de la Tunisie, du Yémen, dans ce cas-là particulier. L'autre chose qui est intéressante aussi de voir, c'est la diffusion que connaît cette approche-là par les étudiants qui passent ici à l'école. Parce que quand les étudiants viennent travailler ici à l'école, il y a des étudiants québécois, mais il y a aussi des étudiants étrangers. Il y en a, chaque année, une dizaine sur une soixantaine d'étudiants. Dans ces étudiants-là, il y en a beaucoup qui, de retour dans leur pays, doivent mettre en place des politiques d'organisation des archives. Et, ce qu'on sait, les nouvelles qu'on en a, c'est que, quand ils arrivent dans leur pays où il n'existe rien, ce qu'ils mettent en place, c'est ce qu'on leur a montré ici à l'école, ce avec quoi on les a familiarisés, c'est-à-dire l'approche intégrée. Comme vous voyez, ce n'est pas un discours scientifique, je n'ai pas de statistiques, mais on sait que cette démarche-là, cette façon de fonctionner est en train de se diffuser dans certains pays, un peu à travers le monde. Ce qui est intéressant.

**LL** - Aviez-vous conscience de créer un nouveau courant de pensée au moment même de sa création? Et même maintenant, avez-vous conscience, pleinement conscience, d'avoir créé un nouveau courant de la pensée archivistique?

**CC** - Quand vous dites conscience, par rapport à qui, par rapport à nous ou à ceux qui l'utilisent?

**LL** - Non, par rapport à vous. La conscience de création.

**CC** - Comme je vous ai dit tantôt, je n'ai pas l'impression qu'on a créé une nouvelle façon de voir les choses. J'ai l'impression qu'on a mis à profit différentes expériences. La création qu'on a fait, c'est d'essayer de mettre ça ensemble. On n'a rien inventé,

finalement. On a tout simplement regarder fonctionner d'autres façons, d'autres expériences et on a essayé de tirer le meilleur de ces expériences. Je serais tenté de dire que ...

**LL** - Mais toute création scientifique est comme ça.

**CC** - C'est comme ça. A ce moment-là, on est un peu conscient de ça. Ce dont je suis personnellement conscient, c'est le fait de...

**LL** - Aujourd'hui, vous avez conscience?

**CC** - Oui. De défendre et d'essayer de mettre en place, de faire accepter le fait que l'archivistique, c'est une discipline complète, que l'archivistique ne doit pas être morcelée en plusieurs disciplines (gestion de documents administratifs, archivistique traditionnelle, etc.) Dans mon esprit, en ce qui me concerne maintenant, c'est ça le plus important. Tous les travaux que j'ai faits, à chaque fois que je prononce une conférence, c'est toujours l'élément que je mets en vedette, de façon à ce que l'on puisse garantir l'existence d'une discipline qui soit unifiée autour d'un objet commun, que sont les archives comme tel, et tout le cycle de vie de ces archives.

**LL** - Vos livres sont traduits en anglais, en espagnol aussi, et maintenant en portugais.

**CC** - Oui, pour un de ces livres-là. Donc "Les archives au XXe siècle" a été traduit en anglais et en espagnol. "Les fondements de la discipline archivistique", qui est le premier tome de la réédition, révisée et augmentée de "Les archives au XXe siècle" devrait paraître en portugais dans le courant de l'automne.

**LL** - Y a-t-il eu des réponses, des critiques?

**CC** - En effet. Pour "Les archives au XXe siècle", qui est traduit en anglais, il y a eu une bonne diffusion du côté américain et on a eu des comptes-rendus officiels dans les revues scientifiques, comme la revue "American Archivist", la revue "Records Management Quarterly", des revues aussi plus locales comme tel. Il y a eu, je pourrais dire, autour d'une vingtaine de comptes-rendus qui ont été faits à l'époque de cette publication-là.

**LL** - Quel a été le tirage, le nombre d'exemplaires?

CC - En anglais, ça a été tiré à 5,000 exemplaires et maintenant c'est épuisé.

LL - Ici, c'est bien 8,000 exemplaires?

CC - En français? Oui, "Les archives au XXe siècle", on a vendu 8,000 livres.

LL - Et le deuxième livre?

CC - Le deuxième livre, on doit être rendu autour de 2,000 à 2,500 exemplaires de vendu maintenant. Mais, naturellement, le deuxième livre n'a pas été traduit en anglais. Pour toutes sortes de raisons. Il n'y a personne qui nous a demandé de le traduire jusqu'à maintenant et il y aurait probablement une diffusion aussi à faire du côté anglais. Mais, il faut faire attention parce que quand "Les archives au XXe siècle" a été publié, il y avait un vide assez important sur le marché; il n'existait à peu près rien. Alors que, maintenant, si vous regardez du côté américain, il y a une profusion importante de publications, de monographies, de livres en archivistique, et à ce moment-là, on arrive sur un marché beaucoup plus concurrentiel. Et on ressent moins le besoin de traduire des ouvrages francophones en anglais quand le marché américain est déjà relativement bien organisé. Alors, c'est plutôt nous qui allons voir du côté américain.

LL - Pour vous, à votre avis, aujourd'hui, quels sont les points forts et les points faibles de la proposition de l'archivistique intégrée et quels en sont les problèmes? Pensez-vous qu'il n'y a pas de points faibles? Quels problèmes voyez-vous pour le développement de l'approche intégrée?

CC - En effet, je pense qu'il y a des points faibles. C'est sûr qu'il y a des points faibles. Je prends un exemple très précis. Quand on commence à discuter avec les collègues, par exemple, des aspects de la classification. Quand on parle de la classification, l'approche intégrée propose, en tous cas essaie de proposer, que les systèmes de classification qu'on met en place au moment où les archives sont courantes, qu'on puisse mettre des systèmes de classification qui puissent perdurer, tout au long du cycle de vie des archives. Ça, c'est une vision théorique. Théoriquement, moi, je suis convaincu que c'est possible. Dans la pratique, comment ça se passe, comment ça se transforme? Là, il y a une faiblesse. La faiblesse n'est pas au plan théorique, la faiblesse est du côté de l'expérimentation. Il va falloir poursuivre les expérimentations. L'autre point intéressant, et qui peut être un point faible, comment on va transposer tous ces principes-là, toutes

ces propositions-là, comment ça va se passer avec les archives électroniques? Est-ce que l'on va pouvoir fonctionner de la même façon? Sûrement pas. Il va falloir adapter l'approche intégrée à cette nouvelle façon que nous amène l'organisation des archives électroniques. Vous voyez qu'il y a des points d'ombre encore. Mais, je serais tenté, si j'essaie de voir les points forts, c'est une approche unificatrice, qui propose aux archivistes, qu'ils soient gestionnaires de documents ou archivistes ou autres, qui leur propose de travailler tous ensemble à la mise en place d'un système intégré, d'une façon intégrée de voir les choses. Ça, je pense qu'au plan stratégique, face au développement présentement des sciences de l'information, face à l'explosion de tout ce qui s'appelle informatisation, c'est extrêmement important de ne pas s'éclater mais de rester ensemble pour pouvoir alimenter la discipline qui est la nôtre, l'archivistique.

**LL** - Comment comprenez-vous l'idée de recherche dans le domaine archivistique? Quelle est votre idée de la recherche? Comment pensez-vous la recherche dans le domaine archivistique?

**CC** - En fait, présentement, c'est peut-être un des défis les plus importants qui se pose à la discipline archivistique. On est parti d'une pratique. On a mis en place des théories. Ça nous a amené à nous positionner dans les universités, à développer des programmes d'enseignement en archivistique. Et, présentement, il faut aller très, très fort du côté de la recherche en archivistique. Je vous donne un exemple très précis. Pendant mon année sabbatique, en 1994 et 1995, j'étais à Mulhouse, à l'Université de Haute-Alsace. J'ai travaillé pendant six mois avec les étudiants en archivistique de Mulhouse. Et, quand j'ai commencé - pourtant, on était en France, donc un milieu archivistique riche - quand j'ai commencé à parler avec ces gens-là et avec les professeurs, de recherche en archivistique, les gens disaient toujours: "oui, on fait de la recherche en archivistique, on bâtit des instruments de recherche", ou encore "oui, je fais une recherche dans tel fonds d'archives, en particulier". C'est de l'histoire ça, ce n'est pas de la recherche en archivistique. Alors, il faut véritablement, d'abord, identifier les intérêts, faire reconnaître l'intérêt de développer la recherche en archivistique. D'abord par les archivistes, ce qui est loin d'être gagné d'avance parce qu'il y a beaucoup d'archivistes qui travaillent à travers le monde pour qui, l'archivistique, ça s'apprend sur le tas. On n'a pas à enseigner l'archivistique, on a à l'apprendre en la faisant. Donc, il y a un problème. Et, il faut développer des programmes, de véritables programmes d'enseignement dans

les universités et, par la suite, entreprendre des projets de recherche en archivistique. Et, de ce côté-là, je pense que c'est un défi important. Il y a de la recherche, il existe présentement des noyaux de recherche en archivistique. Il y en a au Québec, au Canada, aux États-Unis; on voit que ça commence à se développer. Mais il faut beaucoup travailler et d'ailleurs je vous réfère, pour ça, à l'étude qu'Ann Pederson a publiée en 1994. Ça a été publié dans la revue *Archivum*; c'était une enquête, une conférence que Ann Pederson a faite dans le cadre du Congrès international des archives qui a eu lieu à Montréal en 1992. Elle avait fait une enquête auprès d'un bon nombre d'institutions pour essayer de voir, de dresser le tableau de l'état de la recherche en archivistique. Et ça lui a permis d'identifier une vingtaine de domaines d'activités où il faudrait pousser les recherches en archivistique comme tel. Donc, présentement, moi, je fais une recherche sur l'enseignement et la recherche en archivistique pour essayer de voir où on en est. Et, pour vous donner un exemple, en ce qui concerne l'enseignement en archivistique, depuis 1986, on a repéré au-delà de 350 textes qui ont été écrits sur différents aspects de la formation des archivistes. Donc, c'est tout de même une littérature relativement abondante. Du côté de la recherche, on a dressé le même inventaire, on a questionné les mêmes bases de données et on a identifié à peine une cinquantaine de textes qui portent sur la recherche. Mais, encore là, en faisant un peu de ménage, on réduit cette cinquantaine de textes-là à 15 ou 20 textes.

**LL** - Des textes de tous les pays?

**CC** - En tout cas, d'un bon nombre de revues. Ce qu'on a consulté, ce sont des bases de données qui nous donnent accès à des publications dans plusieurs langues. On a trouvé peu de choses sur la recherche. Ce qu'on trouve, présentement, c'est vraiment le début d'un discours, c'est dire que c'est extrêmement important de faire de la recherche en archivistique. Cette vingtaine de textes nous montre que plusieurs personnes sont prêtes à défendre que c'est important de faire de la recherche. On en est là. Au-delà de dire que c'est important, qu'est-ce qu'on fait? Comment on établit notre stratégie de recherche? Par où on commence? Présentement, il n'y a rien, il y a peu de chose qui se fait. Quand on commence une recherche en archivistique, on est sûr de ne pas piler sur les pieds de personne parce que le terrain est complètement vierge. C'est vraiment tout à faire. Donc, il faut établir, convaincre les gens de l'importance de faire de la recherche en archivistique et ça, ça sera fait par les programmes de formation dans les universités.



Quand on aura réussi à convaincre les professionnels du domaine et les professeurs d'université que c'est important de faire de la recherche, il va falloir aller frapper à la porte des organismes subventionnaires. Parce qu'on ne peut pas faire de la recherche si on n'a pas d'argent. Et, présentement, moi, je profite de subventions de recherche en archivistique depuis 1989. Et, encore là, pour vous donner une idée, je vais chercher mes subventions au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et, quand on étudie mes demandes de recherche, c'est fait dans le cadre d'un grand secteur d'activités que sont les sciences de l'éducation. L'archivistique n'a pas une niche encore dans les organismes subventionnaires. On l'a placé en quelque part, où l'on pensait que c'était le mieux. Vous voyez que c'est difficile de positionner. Alors que, par exemple, si on fait une recherche en histoire, il y a des niches qui sont déjà établies. L'archivistique, pour les organismes subventionnaires, ce n'est pas encore une discipline. Il faut trouver le moyen de la faire reconnaître comme discipline et ça, c'est en entreprenant des projets de recherche, en présentant des projets de recherche. Et, moi, je continue à penser qu'il se fait de la recherche dans le milieu professionnel, dans certains services d'archives, la recherche qui se fait, par exemple, aux Archives nationales du Canada par les archivistes qui poursuivent des recherches. Mais le travail...

CC - Alors, la recherche comme tel, c'est dans les universités que ça se passe. Et c'est une partie importante du travail, des tâches du professeur d'université, qui est de faire de la recherche. C'est dans ce cadre-là qu'il faut vraiment développer des axes de recherche et bâtir une stratégie, et j'entend par stratégie, un agenda de recherche. Par où on doit commencer? Quels devraient être les premiers secteurs d'activités qu'on va développer, au plan de la recherche. Est-ce qu'on doit se questionner tout azimut, ou si on doit questionner d'abord, par exemple, nos principes de base? Présentement, n'importe qui fait n'importe quoi de n'importe quelle façon. Il n'y a pas de lignes directrices. Je pense qu'à ce niveau-là, la section des professeurs d'archivistique du Conseil international des archives a un rôle important à jouer. Non pas un rôle dirigeant, pour nous dire quoi faire, mais au moins pour nous donner des axes, des orientations, des stratégies de recherche pour bâtir un agenda et, à la suite de ça, chaque professeur dans les universités décidera quels sont les intérêts qui lui conviennent. A ce niveau-là, tout est à faire. C'est un défi pour les prochaines années.

**LL** - Quelle est votre idée de la science conformément à votre domaine de recherche et d'enseignement? Comment comprenez-vous la science? L'archivistique, c'est un domaine de recherche scientifique. Qu'est-ce, pour vous, la science?

**CC** - En ce qui me concerne personnellement, la science, c'est à la fois un objectif de découverte et c'est une démarche. C'est un processus. Et l'archiviste, là-dessus, a beaucoup à apprendre, parce que, un peu comme je le dis depuis le début, on s'est développé par la pratique, on est arrivé à l'enseignement et à la recherche. Mais, là, on a beaucoup à apprendre sur la démarche scientifique comme tel, le processus scientifique. Je vous donne un exemple: les premières demandes de subvention que je faisais et qui devaient être visées, analysées et évaluées par des scientifiques d'autres domaines d'activités, dans notre cas souvent, c'était des gens des sciences de l'éducation. Les premières remarques qu'on me faisait, c'était de me dire: quelles sont vos bases théoriques? Vous partez d'où? Vous partez de quoi pour faire votre recherche? On est, j'étais et je suis encore très malhabile à organiser mes données ou à organiser mes demandes de subvention pour qu'elles répondent à un processus de découverte scientifique, comme ça doit être le cas pour d'autres domaines de d'activités. Naturellement, il y a toute la distinction qu'on doit faire entre les sciences pures, les sciences qu'on appelle des sciences dures, et les sciences humaines et sociales. Il y a tout de même une démarche scientifique qu'on doit mettre en place, qu'on doit adopter. On doit se donner le profil scientifique pour avoir un minimum de crédibilité quand on fait une demande de subvention. Et ça, c'est en en faisant qu'on va l'apprendre et aussi en participant à des colloques, à des séances qui sont organisées par les organismes subventionnaires, pour expliquer comment ça se bâtit une demande de subvention et comment on peut axer ces demandes-là et les appuyer sur une démarche scientifique. On est vraiment au début, à ce niveau-là, de nos démarches. Je pense qu'il faut poursuivre dans ce cadre-là. Et moi, je suis convaincu qu'en ce qui me concerne, par exemple ici avec les premiers étudiants au doctorat, ça va nous aider beaucoup à adopter une démarche scientifique, à mieux se situer dans l'ensemble scientifique dont on fait partie.

**LL** - Pour moi, c'est très bon. Voulez-vous enregistrer quelques chose de plus?

**CC** - C'est bon. Je vous remercie infiniment de cette rencontre et j'espère que ça pourra répondre à vos objectifs.

**LL - Merci.**